

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Vendredi 28 Décembre 1917

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

75, rue de la Darse, 75

MARSEILLE

Téléph. : Direction 2-50. — Rédaction 2-72, 30-50

Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse

42^e ANNÉE — 10 cent. — N° 14.936

LES ANNONCES SONT RECUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard,
rue Pavillon 31 et dans nos bureaux ;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de
la Bourse 6.

ABONNEMENTS :
B.-du-Rh. et départe- 3 mois 6 mois 1 an
France limitrophes. 8 fr. 15 fr. 28 fr.
France et Colonies... 9 fr. 17 fr. 32 fr.
Étranger... 12 fr. 22 fr. 40 fr.
Les abonnements partent du 1^{er}
et du 15 de chaque mois

"Italie"

Sous ce titre, la Ligue franco-italienne vient de publier en une élégante plaquette une suite de poésies consacrées à la gloire de l'Italie par notre éminent ami Gustave Rivet, sénateur de l'Isère.

Gustave Rivet, qui est un illustre vétéran de la démocratie française, fut de ceux dont les ardentes sympathies pour la nation-sœur ne se démentent jamais. Comme Victor Hugo, dont il fut l'attaché collaborateur, il caressa toujours généreusement le rêve d'une noble et féconde union latine commandée par la nature elle-même au lieu que par la force. Et il ne désespéra jamais de voir un jour, la réalisation de ce grand rêve, même aux tristes moments où tant de choses et tant de gens semblaient s'acharner à diviser les deux nations voisines, à les exciter et à les dresser l'une contre l'autre.

La Ligue franco-italienne dont il est aujourd'hui le vénéré président s'enorgueillit de le compter parmi les premiers ouvriers de l'excellente œuvre entreprise il y a plusieurs années déjà et qui a fini par triompher : la publication qu'elle vient de faire nous permet d'apprécier la magnifique érudition de son poète la ou nous savons qu'il y avait et qu'il y aura jusqu'à son dernier souffle de vie l'âme fervente et virile d'un apôtre.

Les pièces dont se compose ce recueil remontent aux deux premières années de la guerre. Après un prologue dont la haute et vibrante éloquence saluait en l'Italie la grande aïeule, la Mère.

Dont le puissant génie a nourri nos esprits, après un prologue qui est le chant triomphal de son espoir, de son amour et de son enthousiasme sacrés, après un prologue où il associe fièrement à l'adresse de la nation-sœur le mot de « Résurrection » à celui de « Patrie » Gustave Rivet célèbre en un poème de la plus admirable inspiration les grandes dates, les grandes époques de l'histoire italienne moderne.

C'est 1850... le Risorgimento, le temps des luttes héroïques, le temps où les patriotes soulevés en un irrésistible élan commencent à briser l'aiguillon de la tyrannie et à se libérer. C'est 1860... le temps où tout un peuple qui aspire à vivre indépendant et libre court bravement au-devant du sacrifice. Le poète nous fait revivre de Novare gagnant « leur revanche au champ de Magenta », le sang français coulant « en larges fleuves » avec le sang italien, l'aigle bicéphale s'élevant avec « l'espoir du tyran Habsbourg ».

Il perd Milan, il cède à la prussienne. Hâté pour le Spielberg, et mandé pour Haynau ; Et tu vois s'achever sa destinée et sa fuite sur les colons sanglants, tour de Solferino ! Gustave Rivet acclame l'Italie victorieuse plantant après des trois couleurs de France le drapeau de la Liberté.

C'est 1890... Garibaldi rassemblant à son appel les Mille et les lançant à la conquête d'un royaume, Garibaldi, le « chevalier légendaire » à qui le Roi doit une couronne et le Peuple sa liberté, Garibaldi accomplissant son œuvre grandiose, puis retournant à la solitude dans son île de Caprera, fier de sa pauvreté.

Et l'humble roc est une cime où comme à la fin d'un siècle, il fait d'un élan unanime saluer le héros sublime sur son rocher éternel.

C'est 1866... la continuation de l'effort, Venise à son tour délivrée et jetant à la brise son chant d'adieu.

Le lion de Saint-Marc ne sent plus son génie Lui balancer la bouche et lui lacer les ailes. Les palais ne sont plus de moines solitaires !

Comment relier sans angoisses ces vers où sonne l'illustre d'une si belle délivrance aujourd'hui que la menace des Barbares, des Tedeschi d'ailleurs et de ceux qui sont venus à leur rescousse, pèse si lourdement sur la merveilleuse plaine vénitienne ? Du moins avouons-nous le droit d'espérer que le splendide héros dont les troupes italiennes et les troupes alliées font preuve dans la lutte formidable qui se poursuit là-bas parviendra à briser cette horrible menace. Bientôt, nous en avons la ferme conviction, il sera possible de reprendre en leur don un sens de pleine actualité les vers où Gustave Rivet nous dépeint la fière joie de la Vénétie libérée.

C'est 1870... l'Italie reconquérant sa Ville Capitale, l'Aigle Romain se posant au Capitole, l'hymne garibaldien retentissant dans les rues de Rome. Les destins sont accomplis : l'unité italienne est faite.

Mais il faut, Italie, achever ton ouvrage... Et c'est 1915... l'épilogue. Il reste encore un peuple à délivrer, il reste encore un joug à briser : celui qui pèse sur les Italiens de Trente et de Trieste. Si l'Italie a mis sur sa tête le casque de Scipion, c'est pour aller chercher au bout du combat en faveur de la Liberté, de la Justice et du Droit, sa valeureuse épée devant fatalement intervenir dans une lutte si grandiose et où la nation-sœur ne fait que poursuivre ses glorieuses luttes d'autrefois. Ainsi s'affirme, correspondant à l'unité de l'action italienne, l'unité de ce beau poème où Gustave Rivet a mis toute sa noble pensée en même temps que toute son âme frémissante.

LA GUERRE

L'attaque allemande au nord du bois des Caubrières

SANGLANT ECHEC DE L'ENNEMI.

Paris, 27 Décembre.

On mande de Washington que d'après le dernier rapport officiel publié par le secrétaire d'Etat à la Guerre, les forces totales de l'Union, présentement sous les armes, tant en Amérique qu'en outre-mer, se décomposent comme suit : armée nationale et garde fédérale : 1.085.830 ; armée régulière, services et réserves : 650.000 ; officiers de tous rangs, 80.000 ; marine nationale et réserves, 197.371 ; milice, service et gardes marines, 58.500 ; officiers de tous rangs, 15.800, soit pour l'armée, 1.815.820, et pour la marine, 271.561, formant un total de 2.087.381 soldats et officiers, ce nombre comprenant 1.400.000 volontaires.

LA PAIX RUSSE

La réponse austro-allemande aux conditions des bolcheviks

Bale, 27 Décembre.

Un télégramme de Vienne daté du 26, après avoir exposé le programme de paix déjà connu, présenté par les Russes, à Brest-Litovsk, dit que dans la séance plénière qui a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence du comte Czernin, celui-ci a fait, au nom de la délégation de la quadruple, les déclarations suivantes au sujet de l'exposé russe relatif à la conclusion d'une paix générale juste.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

27 Décembre.

Rien à signaler, à part quelques activités de l'artillerie ennemie au nord-est d'Ypres.

L'Accord franco-brésilien

Rio-de-Janeiro, 27 Décembre.

L'exécution du récent accord franco-brésilien ayant provoqué de la part d'un journal des critiques non autorisées qui ont eu une répercussion aujourd'hui à la Chambre fédérale, le ministre de France a adressé à M. Nilo Peçanha une lettre dans laquelle il fournit des explications satisfaisantes. On reconnaît que la plus parfaite correction a été faite à ces négociations. L'attitude du député M. Nabuco, de Goiânia, qui a pris énergiquement la défense de l'accord, a produit la meilleure impression à la Chambre devant laquelle le gouvernement a tenu lire d'urgence un exposé donnant également tous les éclaircissements.

SUR LE FRONT ITALIEN

Les troupes françaises et leurs alliées

Rome, 27 Décembre.

Répondant à un télégramme de sympathie qui lui a été adressé par M. Carry, président des Associations de presse étrangères, le général Fayolle s'est exprimé ainsi :

Les troupes françaises sont fières de combattre sur le glorieux sol italien, au milieu de leurs alliés. De leur effort commun sortira, à n'en pas douter, la victoire définitive du droit des peuples contre l'oppression et la convoitise germaniques.

Les Allemands pillent les territoires envahis

Rome, 27 Décembre.

Les renseignements parvenus ici des régions italiennes envahies, confirment que les Allemands s'y livrent à un pillage méthodique et organisé, spécialement pour ce qui concerne les objets d'art et les objets de valeur. Ils ont été dépouillés de leurs ornements sacrés et de tous les objets en métal.

Les cloches des églises ont été franchies les Alpes. Le statue équestre du roi Victor-Emmanuel qui décorait la place d'Orléans, disparu, alors que les Italiens avaient respecté celle de l'empereur Maximilien à Comorn. Plusieurs collections particulières de manuscrits et d'estampes de haute valeur ont été emportées.

Toutes les villes dont quelques-unes constituent de véritables trésors, ont été saccagées, spécialement des fresques de grand prix qu'elles contenaient. En somme les Boches se livrent en Italie aux mêmes pratiques de pillage, de destruction et de vandalisme qu'en Belgique et en France. Et personne n'en sera surpris.

De nouvelles troupes autrichiennes sur le front

Rome, 27 Décembre.

On signale sur le front italien une nouvelle arrivée de troupes autrichiennes provenant de Roumanie. Le général Corbi, d'accord avec les critiques de guerre anglais, estime que la résistance italienne sur la Piave, facilitée aux Alliés les opérations en Macédoine, en attirant sur le front italien tout ce dont l'ennemi dispose dans les régions des Balkans.

Une furieuse attaque autrichienne entre l'Asio et le Brenta

Londres, 27 Décembre.

Le correspondant du Daily Mail sur le front italien télégraphie :

Dimanche soir, les Autrichiens ont ouvert le feu de toutes leurs batteries sur la ligne qui s'étend sur le plateau d'Asio, exécutant un bombardement général sur la partie orientale des lignes italiennes entre l'Asio et le Brenta, et surtout sur le secteur triangulaire qui a son sommet entre Buso et Zebena ou plutôt sur le saillant qui se trouve entre le mont Sissom et la vallée de Frenzela. Le bombardement fut peut-être encore plus intensif sur les lignes de communications que sur les premières lignes et les bombes explosives furent abondamment employées.

Au lever du jour, les Autrichiens, au nombre d'environ 25.000, que l'on avait, comme d'habitude, entrés et auxquel on avait promis de passer la Noël à Bassano, attaquèrent le village de Valsugana et quatre canons intacts furent repris. La possession de cette montagne se trouve maintenant perdue.

Toute la journée d'hier la bataille a continué sans changements remarquables sur le front d'environ 5 kilomètres sur les pentes des montagnes qui se trouvent à l'ouest immédiat de Bassano. Les attaques renouvelées de l'ennemi furent faibles en pure perte.

LA PAIX RUSSE

Le règlement de la question économique d'après-guerre

Les principes posés par la délégation russe comme annexes aux six points précédents, en ce qui concerne les relations économiques, sont pleinement approuvés par les puissances alliées qui furent constamment opposées à tout écart de la force, au point de vue économique, et qui voient dans le rétablissement d'un trafic économique régulier et tenant compte complètement des intérêts de tous les participants, l'une des conditions les plus importantes pour la préparation et l'établissement des relations amicales entre les puissances actuellement en guerre.

Sur les bases des principes venant d'être exposés, nous sommes prêts à entrer en pourparlers avec tous les adversaires, mais, afin d'éviter une perte inutile de temps, les Alliés sont prêts à délibérer de suite sur ceux des points énumérés dont la discussion apparaîtra en tout cas comme nécessaire, aussi bien pour le gouvernement russe que pour les Alliés.

LA DÉLÉGATION RUSSE EST SATISFAITE

Le chef de la délégation russe a répondu que la délégation allemande avait satisfait aux conditions de la réponse des délégations alliées avait accepté les principes d'une paix générale démocratique, sans annexions. La délégation reconnaît l'énorme signification de ce progrès, dans la voie d'une paix générale. Elle doit cependant remarquer que la réponse contenait une restriction essentielle, en ce qui concerne le troisième paragraphe. Elle constate, d'autre part, avec satisfaction, la reconnaissance faite dans le paragraphe 5 de la déclaration des puissances centrales du principe sans conditions. Elle fait cependant une réserve au sujet de l'indemnité pour les prisonniers de guerre. En outre, la délégation russe a déclaré qu'elle tenait spécialement à ce que les personnes privées ayant souffert du fait de la guerre soient indemnisées par un fonds international. La délégation russe reconnaît que l'évacuation des colonies allemandes occupées par ses adversaires répond aux principes énoncés par elle. Elle propose de renvoyer à une Commission spéciale le soin de décider si le principe de la libre expression de leur volonté par les peuples est applicable aux populations des colonies.

Le chef de la délégation russe a déclaré en conclusion que la délégation russe estime que, malgré les divergences d'opinion signalées, la franche déclaration contenue dans la réponse des puissances alliées qu'elles n'ont aucune intention agressive, offre une réelle possibilité de procéder de suite aux négociations pour une paix générale entre les États belligérants.

LA PAIX AVEC L'ENTENTE

La délégation russe propose, par suite, une suspension des négociations de dix jours qui commenceront ce soir, et se terminent le soir du 4 janvier 1918, afin que les peuples dont les gouvernements se sont encore joints aux négociations commencées ici, en vue d'une paix générale, aient la possibilité de connaître les principes maintenant exposés d'une telle paix.

Après ce délai, les négociations devraient, de toute façon, être continuées.

Le président Czernin pria alors la délégation russe de remettre en discussion son projet, en entrant dans les détails qui, en tous cas, devraient être réglés par le gouvernement russe et par les Alliés. Le chef de la délégation russe a accepté la proposition du comte Czernin et s'est déclaré prêt à entrer

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 27 Décembre.

Je prie mes lecteurs d'excuser l'interruption qui s'est produite dans l'exposé de mes appréciations quotidiennes sur la situation. Elle est due simplement aux difficultés de transmission télégraphique.

Sauf en Italie où les Autrichiens poursuivent leur effort sur le plateau d'Asio, partout ailleurs l'hiver impose une trêve aux assauts. L'attention se trouve ainsi portée tout entière vers les négociations qui se poursuivent entre les empires centraux et les Alliés. L'Allemagne est, par ailleurs, extrêmement embarrassée pour la rédaction de sa réponse. D'autre part, les bolcheviks sont inquiets et se comparent eux-mêmes à des gens qui seraient assis sur un volcan.

On mande du Japon qu'une importante Conférence vient d'avoir lieu au Palais Impérial et on pense que son objet serait l'attitude que devra prendre le Japon au cas où la Russie signerait la paix séparée.

L'Amiral anglais vient de subir un remaniement profond. L'amiral Jellicoe est remplacé comme premier lord de la mer et ce remplacement fait prévoir un changement dans la tactique navale. A mon humble avis, ce dernier s'impose depuis longtemps, aussi bien au point de vue maritime qu'au point de vue terrestre. Il n'y a qu'une méthode qui puisse assurer la victoire : l'offensive.

Les troupes noires du Congo belge viendraient se battre en Europe

Le Havre, 27 Décembre.

Dans les milieux officiels belges, on considère que, vu la défection de la Russie, chacun des Alliés doit employer le maximum de ses ressources pour combler le vide. La Belgique aurait donc l'intention d'offrir, pour être mis en ligne sous l'Europe, soit sur un front asiatique, ses magnifiques troupes noires du Congo qui, ayant terminé leur part d'opération dans la conquête de l'Est Africain, sont maintenant disponibles.

Ces forces fameuses pour leur discipline et pour leurs qualités combattives seraient placées sous son à la disposition des Alliés. Nul doute que ces troupes, si elles sont employées à l'attaque, elles se couvriront de gloire sur de nouveaux champs de bataille.

Les Grecs dans l'Armée américaine

Washington, 27 Décembre.

Une note du gouvernement grec a informé le département d'Etat que la Grèce désire que les Grecs des Etats-Unis s'enrôlent dans l'armée américaine. La Grèce, non seulement suspendra les peines qui frapperaient ordinairement les Grecs s'enrôlant dans une armée étrangère, mais elle les récompensera pour avoir donné leur concours aux armes américaines.

Les Mensonges allemands

Un démenti catégorique

Paris, 27 Décembre.

La Berner Tagblatt, du 18 décembre, a publié un article sur des troubles qui se seraient produits en Algérie au mois de novembre dernier, notamment à Bone.

Ces troubles n'ont existé que dans l'imagination du reporter qui les a narrés comme les raisons qui en auraient été la cause d'après cet article.

Il n'y a en Algérie aucune grève de travailleurs des ports, dont les salaires très élevés ont augmenté beaucoup plus rapidement que les prix de la vie. Aucun mouvement ne s'est produit, non plus dans l'intérieur du pays, aucune mesure de répression n'a pu

être prise, aucun débarquement de marins n'a été effectué pour renforcer les garnisons locales.

Au contraire, les envois de troupes et travailleurs de l'Algérie sur la métropole se sont poursuivis sans difficultés et malgré la guerre et les efforts de la propagande allemande. L'Afrique du Nord française est restée profondément attachée à la mère-patrie, qui a continué son œuvre de civilisation et de progrès.

Une fois de plus, les Allemands ont pris leurs désirs pour des réalités.

LA PAIX GÉNÉRALE

Ils déclarent solennellement leur décision de signer sans tarder une paix qui mettra fin à cette guerre sur la base des conditions ci-dessus, également équitables pour toutes les puissances belligérantes. Mais il faut remarquer expressément que toutes les puissances participant actuellement à la guerre doivent s'entendre sur un délai convenable à observer scrupuleusement, sans exception et sans aucune réserve, les conditions liant également tous les peuples, si on veut que les hypothèses exposées par la délégation russe se réalisent (car il ne serait pas convenable que les puissances de la quadruple, négociant avec la Russie, se soumettent unilatéralement à ces conditions, sans avoir la garantie que les Alliés de la Russie reconnaîtront et exécuteront aussi loyalement, sans réserves ces conditions, vis-à-vis de la quadruple).

Cela étant admis, il faut remarquer ce qui suit, au sujet des six points proposés par la délégation russe, comme base de discussion : 1° L'appropriation par la force de territoires qui furent occupés pendant la guerre, n'est pas dans les intentions des gouvernements alliés. Une décision, au sujet des troupes actuellement dans les territoires occupés, sera prise dans le traité de paix, dans la mesure où leur retrait, sur certains points, n'aura pas déjà, auparavant, fait l'objet d'un accord ;

2° Les Alliés n'ont pas l'intention de ravir leur indépendance aux peuples qui perdent leur indépendance politique pendant cette guerre ;

3° La question de la dépendance constitutionnelle de groupes nationaux ne possédant pas l'indépendance constitutionnelle ne peut pas, d'après l'avis des Alliés, être réglée entre les États. La question doit, où elle se présente, être réglée indépendamment sur chaque Etat avec ses peuples par la vie constitutionnelle ;

4° De même, suivant les déclarations des hommes d'Etat de la Quadruple, la protection des droits des minorités forme une partie essentielle du droit des peuples conformes à la Constitution. Les dispositions de leur sort. Les gouvernements alliés mettront particulièrement en vigueur en tant qu'il paraît pratiquement réalisable ;

5° Les puissances alliées relèveront à plusieurs reprises qu'il serait possible de indemniser les dégâts causés par la guerre. En conséquence, chaque puissance belligérante n'aurait à indemniser que les dépenses causées sur son propre territoire par les actes de violence contraires aux droits des peuples aux ressortissants civils de l'adversaire. La création proposée par le gouvernement russe d'un fonds spécial dans ce but pourrait être envisagée seulement si les autres belligérants se joignent aux pourparlers de paix dans un certain délai.

LES COLONIES ALLEMANDES

Des quatre puissances alliées, seule l'Allemagne a des colonies. La délégation allemande se déclare à ce sujet en complet accord avec les propositions russes, que la restitution des colonies enlevées par vio-

lence pendant la guerre constitue une partie essentielle des revendications allemandes. Il n'est possible en aucune façon d'y renoncer.

La demande russe concernant l'évacuation immédiate des territoires occupés par l'ennemi, répond également aux intentions allemandes. Les considérations de principe mises à part, le libre exercice du droit des peuples à disposer de leur sort n'est ici pas exécutable dans les conditions proposées par la délégation russe. Le fait que dans les colonies allemandes les indigènes, malgré les plus grandes fatigues, malgré les chances minimes de succès contre des adversaires plusieurs fois supérieurs en nombre et disposant de renforts illimités, venant d'outre-mer, sont restés fidèles à la vie et à la mort à leurs amis allemands, est une preuve de leur dévouement, de leur résolution de rester, en toute circonstance, aux côtés de l'Allemagne. C'est un témoignage dont le sérieux et le poids l'emportent de beaucoup sur toute manifestation possible de leur volonté par un vote.

LES PRINCIPES DE LA QUESTION ÉCONOMIQUE D'APRÈS-GUERRE

Les principes posés par la délégation russe comme annexes aux six points précédents, en ce qui concerne les relations économiques, sont pleinement approuvés par les puissances alliées qui furent constamment opposées à tout écart de la force, au point de vue économique, et qui voient dans le rétablissement d'un trafic économique régulier et tenant compte complètement des intérêts de tous les participants, l'une des conditions les plus importantes pour la préparation et l'établissement des relations amicales entre les puissances actuellement en guerre.

Sur les bases des principes venant d'être exposés, nous sommes prêts à entrer en pourparlers avec tous les adversaires, mais, afin d'éviter une perte inutile de temps, les Alliés sont prêts à délibérer de suite sur ceux des points énumérés dont la discussion apparaîtra en tout cas comme nécessaire, aussi bien pour le gouvernement russe que pour les Alliés.

Le chef de la délégation russe a répondu que la délégation allemande avait satisfait aux conditions de la réponse des délégations alliées avait accepté les principes d'une paix générale démocratique, sans annexions. La délégation reconnaît l'énorme signification de ce progrès, dans la voie d'une paix générale. Elle doit cependant remarquer que la réponse contenait une restriction essentielle, en ce qui concerne le troisième paragraphe. Elle constate, d'autre part, avec satisfaction, la reconnaissance faite dans le paragraphe 5 de la déclaration des puissances centrales du principe sans conditions. Elle fait cependant une réserve au sujet de l'indemnité pour les prisonniers de guerre. En outre, la délégation russe a déclaré qu'elle tenait spécialement à ce que les personnes privées ayant souffert du fait de la guerre soient indemnisées par un fonds international. La délégation russe reconnaît que l'évacuation des colonies allemandes occupées par ses adversaires répond aux principes énoncés par elle. Elle propose de renvoyer à une Commission spéciale le soin de décider si le principe de la libre expression de leur volonté par les peuples est applicable aux populations des colonies.

Le chef de la délégation russe a déclaré en conclusion que la délégation russe estime que, malgré les divergences d'opinion signalées, la franche déclaration contenue dans la réponse des puissances alliées qu'elles n'ont aucune intention agressive, offre une réelle possibilité de procéder de suite aux négociations pour une paix générale entre les États belligérants.

LA PAIX AVEC L'ENTENTE

La délégation russe propose, par suite, une suspension des négociations de dix jours qui commenceront ce soir, et se terminent le soir du 4 janvier 1918, afin que les peuples dont les gouvernements se sont encore joints aux négociations commencées ici, en vue d'une paix générale, aient la possibilité de connaître les principes maintenant exposés d'une telle paix.

Après ce délai, les négociations devraient, de toute façon, être continuées.

Le président Czernin pria alors la délégation russe de remettre en discussion son projet, en entrant dans les détails qui, en tous cas, devraient être réglés par le gouvernement russe et par les Alliés. Le chef de la délégation russe a accepté la proposition du comte Czernin et s'est déclaré prêt à entrer

LA GUERRE

L'attaque allemande au nord du bois des Caubrières

SANGLANT ECHEC DE L'ENNEMI.

Paris, 27 Décembre.

On mande de Washington que d'après le dernier rapport officiel publié par le secrétaire d'Etat à la Guerre, les forces totales de l'Union, présentement sous les armes, tant en Amérique qu'en outre-mer, se décomposent comme suit : armée nationale et garde fédérale : 1.085.830 ; armée régulière, services et réserves : 650.000 ; officiers de tous rangs, 80.000 ; marine nationale et réserves, 197.371 ; milice, service et gardes marines, 58.500 ; officiers de tous rangs, 15.800, soit pour l'armée, 1.815.820, et pour la marine, 271.561, formant un total de 2.087.381 soldats et officiers, ce nombre comprenant 1.400.000 volontaires.

LA PAIX RUSSE

La réponse austro-allemande aux conditions des bolcheviks

Bale, 27 Décembre.

Un télégramme de Vienne daté du 26, après avoir exposé le programme de paix déjà connu, présenté par les Russes, à Brest-Litovsk, dit que dans la séance plénière qui a eu lieu aujourd'hui, sous la présidence du comte Czernin, celui-ci a fait, au nom de la délégation de la quadruple, les déclarations suivantes au sujet de l'exposé russe relatif à la conclusion d'une paix générale juste.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

27 Décembre.

Rien à signaler, à part quelques activités de l'artillerie ennemie au nord-est d'Ypres.

L'Accord franco-brésilien

Rio-de-Janeiro, 27 Décembre.

L'exécution du récent accord franco-brésilien ayant provoqué de la part d'un journal des critiques non autorisées qui ont eu une répercussion aujourd'hui à la Chambre fédérale, le ministre de France a adressé à M. Nilo Peçanha une lettre dans laquelle il fournit des explications satisfaisantes. On reconnaît que la plus parfaite correction a été faite à ces négociations. L'attitude du député M. Nabuco, de Goiânia, qui a pris énergiquement la défense de l'accord, a produit la meilleure impression à la Chambre devant laquelle le gouvernement a tenu lire d'urgence un exposé donnant également tous les éclaircissements.

SUR LE FRONT ITALIEN

Les troupes françaises et leurs alliées

Rome, 27 Décembre.

Répondant à un télégramme de sympathie qui lui a été adressé par M. Carry, président des Associations de presse étrangères, le général Fayolle s'est exprimé ainsi :

Les troupes françaises sont fières de combattre sur le glorieux sol italien, au milieu de leurs alliés. De leur effort commun sortira, à n'en pas douter, la victoire définitive du droit des peuples contre l'oppression et la convoitise germaniques.

Les Allemands pillent les territoires envahis

Rome, 27 Décembre.

Les renseignements parvenus ici des régions italiennes envahies, confirment que les Allemands s'y livrent à un pillage méthodique et organisé, spécialement pour ce qui concerne les objets d'art et les objets de valeur. Ils ont été dépouillés de leurs ornements sacrés et de tous les objets en métal.

Les cloches des églises ont été franchies les Alpes. Le statue équestre du roi Victor-Emmanuel qui décorait la place d'Orléans, disparu, alors que les Italiens avaient respecté celle de l'empereur Maximilien à Comorn. Plusieurs collections particulières de manuscrits et d'estampes de haute valeur ont été emportées.

Toutes les villes dont quelques-unes constituent de véritables trésors, ont été saccagées, spécialement des fresques de grand prix qu'elles contenaient. En somme les Boches se livrent en Italie aux mêmes pratiques de pillage, de destruction et de vandalisme qu'en Belgique et en France. Et personne n'en sera surpris.

De nouvelles troupes autrichiennes sur le front

Rome, 27 Décembre.

On signale sur le front italien une nouvelle arrivée de troupes autrichiennes provenant de Roumanie. Le général Corbi, d'accord avec les critiques de guerre anglais, estime que la résistance italienne sur la Piave, facilitée aux Alliés les opérations en Macédoine, en attirant sur le front italien tout ce dont l'ennemi dispose dans les régions des Balkans.

Une furieuse attaque autrichienne entre l'Asio et le Brenta

Londres, 27 Décembre.

Le correspondant du Daily Mail sur le front italien télégraphie :

Dimanche soir, les Autrichiens ont ouvert le feu de toutes leurs batteries sur la ligne qui s'étend sur le plateau d'Asio, exécutant un bombardement général sur la partie orientale des lignes italiennes entre l'Asio et le Brenta, et surtout sur le secteur triangulaire qui a son sommet entre Buso et Zebena ou plutôt sur le saillant qui se trouve entre le mont Sissom et la vallée de Frenzela. Le bombardement fut peut-être encore plus intensif sur les lignes de communications que sur les premières lignes et les bombes explosives furent abondamment employées.

Au lever du jour, les Autrichiens, au nombre d'environ 25.000, que l'on avait, comme d'habitude, entrés et auxquel on avait promis de passer la Noël à Bassano, attaquèrent le village de Valsugana et quatre canons intacts furent repris. La possession de cette montagne se trouve maintenant perdue.

Toute la journée d'hier la bataille a continué sans changements remarquables sur le front d'environ 5 kilomètres sur les pentes des montagnes qui se trouvent à l'ouest immédiat de Bassano. Les attaques renouvelées de l'ennemi furent faibles en pure perte.

LA PAIX RUSSE

Le règlement de la question économique d'après-guerre

Les principes posés par la délégation russe comme annexes aux six points précédents, en ce qui concerne les relations économiques, sont pleinement approuvés par les puissances alliées qui furent constamment opposées à tout écart de la force, au point de vue économique, et qui voient dans le rétablissement d'un trafic économique régulier et tenant compte complètement des intérêts de tous les participants, l'une des conditions les plus importantes pour la préparation et l'établissement des relations amicales entre les puissances actuellement en guerre.

Sur les bases des principes venant d'être exposés, nous sommes prêts à entrer en pourparlers avec tous les adversaires, mais, afin d'éviter une perte inutile de temps, les Alliés sont prêts à délibérer de suite sur ceux des points énumérés dont la discussion apparaîtra en tout cas comme nécessaire, aussi bien pour le gouvernement russe que pour les Alliés.

LA DÉLÉGATION RUSSE EST SATISFAITE

Le chef de la délégation russe a répondu que la délégation allemande avait satisfait aux conditions de la réponse des délégations alliées avait accepté les principes d'une paix générale démocratique, sans annexions. La délégation reconnaît l'énorme signification de ce progrès, dans la voie d'une paix générale. Elle doit cependant remarquer que la réponse contenait une restriction essentielle, en ce qui concerne le troisième paragraphe. Elle constate, d'autre part, avec satisfaction, la reconnaissance faite dans le paragraphe 5 de la déclaration des puissances centrales du principe sans conditions. Elle fait cependant une réserve au sujet de l'indemnité pour les prisonniers de guerre. En outre, la délégation russe a déclaré qu'elle tenait spécialement à ce que les personnes privées ayant souffert du fait de la guerre soient indemnisées par un fonds international. La délégation russe reconnaît que l'évacuation des colonies allemandes occupées par ses adversaires répond aux principes énoncés par elle. Elle propose de renvoyer à une Commission spéciale le soin de décider si le principe de la libre expression de leur volonté par les peuples est applicable aux populations des colonies.</

TOUTES LES PERSONNES ATTEINTES DE HERNIES

avant de se confier au sol-dant spécialiste guérisseur lire la Notice du Professeur Parker, dans laquelle il verroule le moyen de se soigner à peu de frais et de se guérir soi-même en quelques mois, sans opération ni bandage. Cette intéressante Notice sera envoyée gratuitement et discrètement à toutes personnes qui en feront la demande aujourd'hui même à :

M. C. A. PARKER
212, rue Lafayette, PARIS

ETAT-CIVIL

NAISSANCES des 25, 26 et 27 décembre. — Vidal Marie, avenue d'Arc, 103. — Robert Roger, rue de la République, 103. — Olive Odette, Petit-Vesou, 35. — Martin Raymond et Roger Raymond (jumeaux), place d'Als, 6. — Bouffard Angèle, rue Piquet-de-Castel, 6. — Muret Marguerite, rue Saint-Sébastien, 67. — Rucanal Alexandre, rue Marthe, 115. — Pélissier Noël, rue Sainte-Cécile, 123. — Risogno Louise, boulevard Michel, 3. — Ségolone Clémence, rue Desprez, 4. — André Marie, quai Fauriol, 44. — Jeanne Renard, rue Jardons-de-Pianes, 35. — Giannelli Robert, rue des

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Succursale de Marseille, 59, rue St-Ferréol

Paie sans frais tous les coupons à l'ÉCHEANCE DE JANVIER

DECEDES du 25 décembre. — Pelas Marie, 3 ans, chemin du Rouet, 178. — Raymond Louis, 78 ans, chemin du Rouet, 21. — Bourges Françoise, 73 ans, chemin des Chartroux, 215. — Denis Auguste, 61 ans, Saint-Barthélemy. — Estève Pierre, 62 ans, rue Sainte-Cécile, 135. — Lovaux Dorcas, 67 ans, boulevard National, 178. — Hénaoui Marius, 29 ans, rue d'Endoume, 418. — Lantès Jules, 51 ans, rue d'Endoume, 418. — Bonenfant Josephine, 59 ans, place du Terras, 8. — Aso Catherine, 75 ans, rue Duguesclin, 15. — Matricoli Lucie, 75 ans, rue Saint-Jacques, 85. — Blanc Vincent, 50 ans, rue d'Endoume, 418. — Bess Adèle, 76 ans, boulevard Notre-Dame, 27. — Amalric Pierre, 70 ans, traverse de la Salignette. — Bargiel Estienne, 45 ans, rue Saint-Étienne, 37. — Anney Henry, 50 ans, villa Zoa, Bompard. — Luciani Alfred, 10 ans, boulevard Honoré, 5. — Broucher Charles, 19 ans, rue Saint-Marguerite, 5. — Michel Eugène, 30 ans, Saint-Barthélemy. — Luciani Alfred, 10 ans, boulevard Honoré, 5. — Broucher Charles, 19 ans, rue Saint-Marguerite, 5. — Michel Eugène, 30 ans, Saint-Barthélemy. — Luciani Alfred, 10 ans, boulevard Honoré, 5. — Broucher Charles, 19 ans, rue Saint-Marguerite, 5. — Michel Eugène, 30 ans, Saint-Barthélemy.

boulevard Scazzani, 4. — Gervasio Joséphine, La Rose, campagne Mont-Rose. — Frano Raoul, rue Fortin-Jourdan, 40. — Roper Emmanuel, rue de la Vilette, 69. — Hamassi Amira, valon de l'Orléans, villa Touzel. — Amalric Robert, rue d'Als, 35. — Jeansonni André, Saint-Julien. — Sallier Fortuna, boulevard Desprez, 45. — Barallanon Frédéric, Saint-Marcel, cité La Tour. — Napolitani Jeanne, avenue Saint-Just, 4. — Dufour Noël, rue Sainte-Barbe, 1. — Albano Emilienne, rue Lati, 3. — Jaussand Denis, rue Roche, 70. — Giordano Raymond, Saint-Louis, route Nationale, 162. — Puppino Marcelle, boulevard de Strasbourg, 8. — Dallari Suzanne, boulevard Dadaid, 4. — Total : 75 naissances, dont 13 illégitimes.

DECEDES du 26 décembre. — Manet Marie, 3 ans, chemin du Rouet, 178. — Raymond Louis, 78 ans, chemin du Rouet, 21. — Bourges Françoise, 73 ans, chemin des Chartroux, 215. — Denis Auguste, 61 ans, Saint-Barthélemy. — Estève Pierre, 62 ans, rue Sainte-Cécile, 135. — Lovaux Dorcas, 67 ans, boulevard National, 178. — Hénaoui Marius, 29 ans, rue d'Endoume, 418. — Lantès Jules, 51 ans, rue d'Endoume, 418. — Bonenfant Josephine, 59 ans, place du Terras, 8. — Aso Catherine, 75 ans, rue Duguesclin, 15. — Matricoli Lucie, 75 ans, rue Saint-Jacques, 85. — Blanc Vincent, 50 ans, rue d'Endoume, 418. — Bess Adèle, 76 ans, boulevard Notre-Dame, 27. — Amalric Pierre, 70 ans, traverse de la Salignette. — Bargiel Estienne, 45 ans, rue Saint-Étienne, 37. — Anney Henry, 50 ans, villa Zoa, Bompard. — Luciani Alfred, 10 ans, boulevard Honoré, 5. — Broucher Charles, 19 ans, rue Saint-Marguerite, 5. — Michel Eugène, 30 ans, Saint-Barthélemy. — Luciani Alfred, 10 ans, boulevard Honoré, 5. — Broucher Charles, 19 ans, rue Saint-Marguerite, 5. — Michel Eugène, 30 ans, Saint-Barthélemy.

chemin de la Nerthe, 205. — Pascaud Jeanne et ans, boulevard Reynaud, 7. — Francosco Francesco, 71 ans, boulevard Mirailles, 31. — Fayet Edouard, 31 ans, boulevard Ambrasse-Robert. — Carvin Auguste, 88 ans, Sainte-Marguerite. — Chabert Joseph, 69 ans, Sainte-Marguerite. — Fongue Léon, 49 ans, rue de l'Église-Saint-Michel, 23. — Basso Margherita, 64 ans, rue des Feuillants, 72. — Perro Jean, 54 ans, rue Borda, 28. — Bruno Marie, 19 ans, rue Clary, 27. — Total : 17 décès.

DECEDES du 27 décembre. — Catevalis Marius, 40 mois, impasse de l'Espérance, 6. — Soavi Mariou, 71 ans, rue Paradis, 201. — Boetti Henri, 11 mois, rue Sainte-Cécile, 6. — Jambert Baptiste, 76 ans, rue de la République, 6. — Branca Laure, 13 jours, rue Saint-Laurent, 9. — Forte Thomas, 73 ans, rue Claret, 9. — Lapez Emile, 72 ans, rue Saint-Jacques, 85. — Laurent Amone, 56 ans, rue des Princes, 69. — Grasso Felice, 77 ans, chemin de Mazargues, 332. — Bérard Josephine, 75 ans, rue Delcan, 11. — Christophe Albin, 60 ans, rue d'Éna, 10. — Barret Hippolyte, 78 ans, boulevard Rhabtan, 30. — Valoria Marie, 68 ans, rue Decazes, 17. — Bravel Honoré, 81 ans, Saint-Barthélemy. — Bous Pauline, 73 ans, rue Tivoli, 4. — Raymond Vincent, 62 ans, boulevard Ambrasse-Robert. — Casan Agnès, 75 ans, Saint-Barthélemy. — Pignon Michel, 57 ans, impasse du Boulevard, 3. — Faizonc Yves, 75 ans, boulevard Rouvier, 11. — Michel Simone, 5 ans, chemin de Montolivet, 14. — Pelletier Joseph, 62 ans, traverse des Vieilles, 2 a. — Geochi Sabatino, 27 ans, rue du Jut-d'Eau, 1. — Michel Marie, 70 ans, Saint-André. — Léard Théodore, 63 ans, boulevard de la Placette, 140. — Mmes Marie, 31 ans, les Argalides, Tamiés. — Kuzian Rose, 49 ans, rue Malval, 17. — Ferret Eugène, 3 ans, boulevard des Neiges, 14. — Mmes Marie, 31 ans, les Argalides, Tamiés. — Clémentine, 40 ans, rue de l'Arseuil, 44. — Ramplé Elénore, 51 ans, Saint-Loup. — Julien Firmin, 54 ans, la Valentine. — Total : 53 décès, dont 7 enfants.

Inouï et Merveilleux

Tous nos compléments de mesure

AVEC ESSAYAGE ET DE-VANTS INCASSABLES

A l'Inouï Tailleur (Rue Colbert, 16, Rue St-Ferréol, 60) MARSEILLE (Boulevard de la Madeleine, 37)

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS, MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Bourse de Paris du 27 Décembre
3 % Français, 56 50. — 3 % amortissable, 57. — 4 % libéré, 68 30. — 4 % non libéré, 67 30. — 5 % Français, 83 25. — Onct-État 4 %, 83. — Turcien 3 % 1890, 320. — Brésil 4 %, 1889, 64. — Dette Égyptienne unifiée 4 %, 55. — Dette Ottomane unifiée 4 %, 60. — Extérieur Espagne 4 %, 117 50. — Japonais 4 %, 1905, 58 50. — Portugais 3 % nouveau, 62 40. — Rente 3 %, 1901, 38 50. — 4 % consolidés, 44. 5 % 1906, 51 90. — 4 1/2 % 1909, 40. 4 1/2 % 1914, 50 40. — Serbe 4 % amortissable 1903, 65 90. — Banque de France, 5230. — Banque de l'Algérie, 2185. — Compagnie Algérienne, 1339. — Compagnie Nationale d'Économie de Paris, 703. — Crédit Lyonnais, 1097. — Société Générale, 1333. — Banque de l'Union Parisienne, 600. — P.-L.-M., 1060. — Nord, 1170. — Orléans, 1170. — Canal Maritime de Suez, 415. — Transatlantique ordinaire, 331. — Messageries Maritimes, 327. — Métropolitain de Paris, 420. — Travaux Publics, 414. — Canal de Suez, 5290. — Thomson-Houston, 825. — Vagons-Lits ordinaires, 397. — Briançonnais, 251. — Rio-Tinto, 1830. — Sosnowice, 725. — Tabacs Ottomans, 420. — Ciments et Chândiers de la Méditerranée, 1340. — Ville de Paris, 1600, 340 50. — 1871, 366. — 1875, 450 50. — 1890, 1892. — Midi 3 % ancienne, 317 75. — Sud de la France, rance 3 % fusion, 335 75. — fusion nouvelle, 332 75. — Midi 3 %, ancienne, 337 75. — Sud de la France,

NOUVEL AN

CARTES POSTALES "bromure" et "brodées"

Trois cents modèles entièrement nouveaux

Echantillons et prix-courants pour détaillants contre mandat 2 fr. 95

MARTELL-LAFAYETTE, 56, rue Sébastopol, Marseille

SYPHILIS Guérison radicale de la Syphilis. 606. Voleurs de sang. — Héréditaires. — Éléphantiasis. — Institut Clinique, 2, cours Belduc, ouvert tous les jours, Dim. de 9 h. à 11 h.

La TEINTURE IDÉALE

permet aux MENAGÈRES de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS: coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

Aigreurs, Brûlures et Crampes d'Estomac

Pesanteurs, Vertiges, Ulcères de l'Estomac

DISPARAISSANT PAR L'EMPLOI DU

Neutrol

(en comprimés)

qui NEUTRALISE les acidités, absorbe les gaz, facilite la digestion et rend à l'estomac son fonctionnement normal

Dans toutes les Pharmacies, la boîte de 40 comprimés : 3 francs

Envoi franco contre mandat de 3 fr. 30, adressé à M. Louis AMICI, pharmacien, Villa Marthe-Rose, Saint-Sylvestre, NICE.

Pharmaciens dépositaires du NEUTROL :

Marseille : MM. Anastay, Bel, Colod, docteur Charrier, Guigard et Nalin.
Aix : M. Sigaud; Aubagne : M. Lafond; Arles : M. Fleury; Salon : M. Prax; Tarascon : M. Bré.
Toulon : MM. Arnal, Rougnon, successeur de Castel-Chabre; Triaire; Saint-Raphaël : M. Suiffet.
Avignon : MM. Montel, Ravoux; Cavillon : M. Souffren; Orange : MM. Chaumeton, Laval.
Nîmes : MM. Baud, Favre, Gamel.
Digne : M. Manuel Ferdinand; Annet : M. Richard.

PIEDS meurtris, fatigués

douleurs, saurs fofides, ampoules, écorchures sont guéris par

LE "MARATHON"

Baume des Soldats et des Marcheurs

Il suffit d'un froter les parties douloureuses pour obtenir un soulagement immédiat.

Prix : 75 cent. Le Bâton chez les Pharmaciens et Droguistes

Chaque Bâton est accompagné de conseils sur les soins à donner aux pieds et aux chaussures.

Envoi franco contre 75 centimes adressés à M. GANSEN, directeur du Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, 10, rue de l'Abbe-de-l'Épée, MARSEILLE

Vente au Gros : GIRAUD, SILBERT

TRAVAIL chez soi, facile

poteries, pour rapporter 3 à 5 fr. par jour. Laine, coton, aiguilles pour tricoteuses. S'adresser chez M. L. G. Colbert, Marseille.

POUR NOS SOLDATS

L'ŒUVRE des PLASTONS, marché des Capucins, 5, Marseille, vend gilet, caleçon et chaussures de laine. Les trois pièces pour 10 francs se charge de l'expédition

ÉLECTRICITÉ

Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage. 2, rue Laïsse-Saint-Michel

PERDU

mercredi avenue du Commerce, contenant trois méthodes vidéocell. Rapp. c. réc., rue Thiers, 2, Meffre.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp. Stier du Petit-Provence, rue de la Darse, 75

CABINET J.-J. PAVAN

1, rue Pavillon

AVIS L'hôtel et bar du Baignoir, 12, est vendu par M. veuve Simon à pers. dés. d'acte. Oppos. cabinet J.-J. Pavan, 1, rue Pavillon.

MEUBLE centre ville, 24 pièces, long bail, recettes mens. 750 fr., peu de frais, facilités paiement.

Cabinet J.-J. Pavan, 1, rue Pavillon

MALADIES SECRÈTES

de la peau, des poumons, etc. Consultations. On ne puie que les remèdes.

MADEMOISELLE

SECRETES et de LA PEAU. Guérison la plus sûre et la plus rapide par la Méthode Cassius 40 ans de succès. Consultations gratuites, 15, rue d'Als, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

LE PETIT PROVENÇAL

aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite avec la diligence de l'acquéreur de la quinzaine de la date de la clôture de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 6^e au 15^e jour après la première insertion.

Le contrat ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms, prénoms et domiciles de l'acquéreur et du vendeur, propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et le domicile dans le ressort du tribunal.

TRAVAIL

chez soi, facile poteries, pour rapporter 3 à 5 fr. par jour. Laine, coton, aiguilles pour tricoteuses. S'adresser chez M. L. G. Colbert, Marseille.

POUR NOS SOLDATS

L'ŒUVRE des PLASTONS, marché des Capucins, 5, Marseille, vend gilet, caleçon et chaussures de laine. Les trois pièces pour 10 francs se charge de l'expédition

ÉLECTRICITÉ

Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage. 2, rue Laïsse-Saint-Michel

PERDU

mercredi avenue du Commerce, contenant trois méthodes vidéocell. Rapp. c. réc., rue Thiers, 2, Meffre.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp. Stier du Petit-Provence, rue de la Darse, 75

MARSEILLE-DENTAIRE

LES DENTIERES "W. LEWIS" (marque déposée), sont fabriquées par

5, RUE PARADIS. — EXTRACTIONS ABSOLUMENT SANS DOULEUR. — Dentiers « LEWIS » et tous systèmes

ANNONCES ÉCONOMIQUES "CLASSÉES"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :

Le Lundi soir avant 5 heures pour paraître le Mardi;
Le Jeudi soir avant 5 heures pour paraître le Vendredi.

Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE MAVAS, 31, rue Pavillon.

50 centimes la ligne. — Minimum : 2 lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

BON chauffeur d'auto dem. place, 23 ans, sérieux et capable. Ecr. Jean Grangias, Saint (Vaucluse).

UTILITÉ de guerre demande emploi de garde surveillant dans usine. Ecr. Vincent J., à Fagnère, par Lablachère (Ardèche).

OFFRES D'EMPLOIS

JUSTEURS, tourneurs et ouvriers décolés. À tous demandés, haute paie, capacités, références exigées. Plantevin et Cie, 41, rue Ferrati.

ON DEMANDE des ouvriers au courant du nettoyage et des frottoises sachant écrire. S'adresser à la Phocéenne, 25, rue de la Palud.

ON DEMANDE un fraiseur de liège et un coupeur de plaque. Manufacture de chaussures Oustanier, 35, rue des Princes, Marseille.

ON DEMANDE une ouvrière repasseuse, 3 fr. par jour, et une demi-ouvrière, 2 fr. 25. Travail assuré, rue de l'Évêché, 106 (angle rue de la République).

ON DEMANDE tonnelier pour les bulles, sachant fabriquer, rue de l'Olivier, 126.

ON DEMANDE un bon déformeur de liesses à la Manufacture de chaussures H. Auguste, 2, rue Louis-Astorian.

ON DEMANDE bonne vendeuse ayant sérieuses références. Modes et chapellerie, 24, Canabrière.

UTILITÉ de guerre demandés, travail facile et lucratif. Ecr. Thomas, 1878, poste restante Trois-Mages, Marseille.

TOURNEURS, ajusteurs, manœuvres, graisseurs et chauffeurs pour gazogènes, demandés. S'adresser Vialat-Chabrand, 2, rue François-Moisson, Marseille.

ON DEMANDE de bons ouvriers monteurs et des tourneurs pour chaussures militaires, et des ouvriers au clou pour chaussures nationales de fatigue. Fabrique de chaussures Eschachy, 19, plaine Saint-Michel.

ON DEMANDE bonne à tout faire pour pension de famille, pas de linge à laver. On préfère arrivante ou de la campagne. S'adr. rue de Village, 14, épicerie.

ON DEMANDE une femme de ménage pour meuble, de 8 h. à 1 h., 40 fr. par mois, 43, allées 5 Méthlan.

OUVRIÈRES, demi-ouvrières et apprenties. On modistes sont demandés. Simonelli, rue des Minimes, 72.

ON DEMANDE bonne à tout faire, références exigées, très au courant service, bêtégas. S'adr. 46, boul. Madeleine, papeterie.

PROPRIETES

SUPERBE terrain boisé à vendre par lots, au Collet de Bonnevoine. Voir Martin, 35, chemin du Sablier.

FONDS DE COMMERCE

ON DEMANDE à acheter commerce confectio-nnaires hommes et enfants. Faire offre par lettre. Layet, 49, rue Belle-de-Mai. Rien des agences.

MAGASIN chaussures véritable occasion, 15 fr. net par jour et logement, prix modéré. Souchon, quai des Belges, 9.

OCCASIONS

MATERIEL de boulangerie à vendre. S'adr. M boulevard Guignon, 64.

CARTES POSTALES Noël, bonne affaire, cent splend. bromure mit dépaillées, fr. 5; brochure mat viré, luxe, fr. 7.50; glaciées ou mat, fr. 4.50; collages, gelatines, rizalines, toile peinture 20 cartes et 1 broché, fr. 1.75. Avizoli, 36, rue Pastourelle, Paris.

VENDEZ TOUT vos vieux bijoux, brillants, vieux dentiers, le plus cher. Voir 4, rue Rouvière, au magasin.

CHAT, vente, échange des bijoux or, argent et pierres fines, neufs et d'occasion, rue de la République, 25.

QUIS achète de toutes marchandises au comptant. S'adr. contentieux de Provence, Marignies.

MACHINES à coudre d'occasion à vendre, 40 pour confection et autres. Vincent, 38.

A VENDRE très belle sal. à manger et chambre L. XVI, noyer frisé, 4, rue Rouvière, 1^{er}.

MACHINES à coudre, bonne occasion à partir de 15 fr., 99, avenue d'Arc.

ON achète toutes sortes de machines à coudre d'occasion, 59, avenue d'Arc.

PIANO ancien à vendre à tout prix, traverse du Petit-Carnas, 2.

BIJOUX d'occasion, grand choix, semaine de vente à prix réduits, malgré la hausse de l'or. Maison de confiance fondée en 1911, 2, place des Capucines, au 2^e étage, ouvert dimanches et fêtes.

A VENDRE 1 joli moule à cigarette, 1 table de fumoir, fusils, 1 billard anglais, jeux d'été, etc. et divers. 34, rue de la Bibliothèque, rez-de-chaussée.

BOUCHERS joll. piat occasion. S'adres. boucherie départementale, rue Sainte-Cécile, Faury.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence par journal *Le Réveil*, 6 bis, rue du Sénechal, à Toulouse. Discretion assurée.

UTILITÉ de guerre s'unirait à demoiselle ou veuve. Ecrire Vincent J., à Fagnère, par Lablachère (Ardèche).

POSTE RESTANTE privée. Faites adresser vos lettres mariées à l'office l'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

X-COLONIE anglais, 55 ans, situation 20.000 fr. aux colonies, ép. demoiselle ou veuve d. famille, h. éducation. l'Universel, 13, rue de la Palud.

DEMOISELLE 42 ans, instruite 50.000 dot. M. h. situation. l'Universel, 13, rue de la Palud.

ENSEIGNEMENTS avant mariage, recherches, divorces, surveillance. M. coupe de toutes les affaires, discrétion. l'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

AVIS DIVERS

BEURRE frais de montagne, Postal de 3 kilos, 25 fr. 50; à kilos, 49 fr. 50; et 10 kilos, 93 fr. franco à partir de 3 kilos contre mandat adr. à Julhot-Bruyère, Tence (Haute-Loire).

POUR PRISONNIERS et polius. Env. franco contre mandat de 7 fr. 50, sept caissettes. Ecrire Penther chez M. Touret, rue Ventefol, 3, Saint-Chamond (Loire).

E vin est cher... buvez Rops-Borry, dell. classe botson fant. 25^e ann. nombr. médailles. Prod. ac. comp. Dose 120 h. 8 fr.; demi-dose 5 fr. Dem. rep. Mayson, agent général, Istres (Bouches-du-Rhône).

AUTOMOBILES ET CYCLES
ICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gaudin Julien, 6, rue Lafon, Marseille.

COMBUSTIBLES
POIS chène vert et autres, charbon de bois Ben sac de 25 kilos, livré de suite, rue de la Comète, 5. Téléph. : 38-84. Vincent.

CONSULTATIONS JURIDIQUES
POUR ETRE FIXE pour toutes affaires, tous procès etc., voir Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4. (Consultations : 3 fr.).

MARRAINES
JEUNE soldat belge âgé de 23 ans demande J'marraines correspondantes, au front depuis 30 ans. Ecrire Mme L. Leclerc, D. 134, 9^e compagnie, armée belge.

AU FRONT depuis le début, Stevens Emma, sergent, 24 ans; Droogé Laurent, soldat, 23 ans, D. 58, 2^e compagnie, A. B. tous deux demandent marraines.

POUR NOS SOLDATS

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, traitements douloureux de la chaussure ou de la salle 302, Gacoutchou, guéris par la cosmétique « Le Marathon » baume des soldats et des marcheurs. Le bâton : 75 centimes franco.

POUX et **VERMES** de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale « La Parasicide ». Supprime l'onguent gris. Le paquet : 50 centimes, franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, 10, rue de l'Abbe-de-l'Épée, Marseille.

DIVERS

CONSTRUCTION d'embarcations en tous genres. Sibrario, 23, rue Lafayette.

AILLES des arbres fruitiers, travaux de jardiniers par ex-céleve de l'école d'hort. 8, rue de l'Adrien, 66, au Prado, bouclierie.

IGÈNES. — Sixtains, mille racines. Mond-Vicot extra, chez M. Dagan, à Apt (Vaucluse).

TRENTE cartes postales, 1 fr. : supérieures, 1 fr. 50; extra, 2 fr. Tholozan, 4, rue Aspic, Nîmes.

EMPLACEMENT vente cartes postales situées près poste offert gratuitement dans l'acte. Opposit. chez M. Renard, notaire à Gémenos.

AVIS. — M. Cyprien Fourmiller, à Lacoste, A. ne répond pas des dettes de sa femme et de sa fille qui n'habitent plus avec lui.

PERDUS ET TROUVES

A personne qui a trouvé un renard naturel à la Fémina C. est priée de le rapporter rue Pavillon, 6, au 5^e, chez Mlle Albert, forte récompense.

PETITE CORRESPONDANCE

ALY. — Partis avec corbeille de linge prise à la cave, reviens on te pardonne. Si besoin argent, écris.

Les annonces envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, calculé à raison de 50 centimes la ligne, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront MARDI 1^{er} JANVIER.

Faiblesse Générale, Anémie, Pâles Couleurs, Épuisement, Crampes d'Estomac, Maladies Nerveuses et toutes les Maladies AYANT POUR CAUSE L'APPAUVRISSEMENT DU SANG ET LES TROUBLES DE L'ESTOMAC SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LES

CACHETS DE VIDALIZ

Prix de la Boîte 2 francs 50

par poste 2 fr. 70, mandats ou timbres

Dépôt Général : DIANOUX, pharmacien, Grand Chemin d'Aix, 30, MARSEILLE, et Pharmacie du Serpent, rue Tapis-Vert, 34.

Toulon : Pharmacies Chabre, Gorlier frères. — Arles : Pharmacie Maurel. — Avignon : Pharmacie Marie. — Aix : Pharmacie Dou. — Aubagne : Pharmacie Lafond. — Carpentras : Pharmacie Laval. — Draguignan : Pharmacie Bel. — Grasse : Pharmacie David. — Nîmes : Pharmacies Favre, Baud, Gamel et Boissier. — Nice : Pharmacie Rostagni. — Orange : Pharmacies Julien, Casimir, Laval, Chaumeton. — Apt : Pharmacie Santoni. — Alais : Pharmacie Bonnaure. — Cannes : Pharmacie Antoni. — Tarascon : Pharmacies Dro, Descomps, Dagan. — Pertuis : Pharmacie Nicolas et toutes Pharmacies.